

Comité scientifique international du projet Histoire de l'UNESCO

Deuxième réunion, 23 février 2007

Document de travail

1. À sa première réunion, tenue le 30 juin 2006, le Comité a examiné toute une série de questions, y compris les objectifs du projet, sa méthodologie et son mode de fonctionnement. Le rapport de la réunion (HP/2006/4) contient un exposé succinct des conclusions ainsi que des idées exprimées. La transcription intégrale des débats vous a été communiquée, après une légère mise au point rédactionnelle, sous forme de pièce jointe à mon courrier électronique du 9 février. À la suite de la réunion du 30 juin, plusieurs d'entre vous ont fait parvenir des propositions de projet, qui ont également été diffusées.

Parmi les principales conclusions de cette première réunion figure l'idée que le rôle du Comité devrait consister à « faire faire ». Son objectif ultime devrait être de se rendre inutile, en ayant réussi à incorporer l'histoire de l'UNESCO dans le grand courant de la recherche historique. Le Comité centrera son attention sur la méthodologie et les orientations. Dans le même temps, il devrait fournir des indications d'ordre intellectuel et, éventuellement, exercer une sorte de contrôle de la qualité sur certaines activités spécifiques du projet Histoire de l'UNESCO.

2. À la suite de cette première réunion, des propositions de projets et d'activités de recherche émanant de Thomas Weiss, Mohieddine Hadhri, Glenda Sluga et Ilya Gaidauk ont été diffusées aux membres et observateurs du Comité. Ces propositions et d'autres idées et observations reçues de membres du Comité ont servi de base à des échanges de vues informels entre des fonctionnaires de l'UNESCO (Mme Françoise Rivière, sous-directeur général pour la culture, M. Philippe Ratte, spécialiste principal du programme et coordonnateur pour le 60^e anniversaire de l'UNESCO et M. James Boel, coordonnateur du projet Histoire de l'UNESCO) et le Président du Comité, le professeur Jean-François Sirinelli.

Au cours de ces consultations et échanges de vues, il a été clairement indiqué qu'en vertu des procédures de l'UNESCO applicables aux travaux d'organes consultatifs des comités scientifiques, aucun financement fourni par un comité ou un organe de cette nature, ou obtenu par son intermédiaire, ne peut être alloué aux membres de ce dernier ni aux institutions de recherche dont ils relèvent.

La principale conclusion qui s'est dégagée de ces réflexions est qu'il serait utile de centrer les travaux du Comité et du projet Histoire de l'UNESCO sur un petit nombre de domaines ou de thèmes majeurs de recherche. S'agissant des principaux critères de sélection de ces thèmes généraux de recherche, il est apparu que ces derniers devraient être :

- pertinents pour l'étude d'une période longue de l'histoire de l'Organisation ;
- universels, c'est-à-dire intéressant et faisant directement participer le monde entier ;
- faisables, c'est-à-dire réalistes quant à leur ampleur et aux moyens disponibles, et portant sur des sujets auxquels travaillent déjà des réseaux de recherche dans différentes parties du monde ;
- essentiels pour comprendre l'évolution et les transformations de l'UNESCO au cours de la majeure partie de son existence ;
- correspondre à un laps de temps donné, c'est-à-dire se cantonner en gros à une période bien délimitée (il ne devrait pas s'agir de thèmes universels pour ainsi dire pérennes) ;

- se prêter à des approches multiples et s'ouvrir à différents types d'histoires - intellectuelle, politique, culturelle, sociale et institutionnelle, par exemple.

3. À la lumière des échanges de vues qui ont lieu à la première réunion du Comité, et sur la base des critères énoncés ci-dessus, il est suggéré au Comité de décider de centrer son activité sur les deux grands thèmes de recherche suivants : « **L'UNESCO et la guerre froide** » et « **L'UNESCO et la décolonisation** ». Ces thèmes répondent aux critères ci-dessus. Les paragraphes qui suivent contiennent quelques éléments de réflexion concernant leur importance et leur pertinence pour l'histoire de l'Organisation ; si le Comité décide de retenir ces propositions, la problématique devra en être élaborée plus avant, dans un document de projet que le Comité adoptera grâce à un processus de consultation électronique.

4. L'UNESCO et la guerre froide

Les premières années d'existence de l'UNESCO se sont déroulées dans un climat international assombri par la guerre froide. Celle-ci a constitué un important aspect du contexte dans lequel l'Organisation a agi et s'est développée jusqu'en 1989 au moins. Pendant cette période, la confrontation Est-Ouest peut être considérée comme une cible spécifique des programmes de l'UNESCO, dans le cadre du mandat de l'Organisation de promouvoir la compréhension mutuelle. Dans le même temps, les tensions politiques contemporaines ont exercé une influence non désirée sur ses actions et ses initiatives. L'objectif de ce projet devrait être de rechercher et d'encourager les travaux de recherche relatifs à l'histoire de l'UNESCO du temps de la guerre froide, considérée sous de nombreux angles. Nous serions particulièrement intéressés par des travaux portant sur la place de l'UNESCO dans l'histoire de la confrontation liée à la guerre froide et/ou sur la manière dont les activités de l'UNESCO pourraient, par de nouveaux éclairages, permettre de mieux comprendre les multiples incidences, aux plans national et international, de la guerre froide sur la politique, la société, la culture et la coopération scientifique au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. La préférence sera donnée aux projets qui enrichissent notre savoir concernant la guerre froide de nouvelles perspectives et/ou qui sont axés sur l'analyse historique comparative des stratégies, programmes, projets, activités et évolutions considérés du point de vue des individus, de la société civile ou des pays des différentes régions du monde.

5. L'UNESCO et la décolonisation

En 1958, l'Organisation ne comptait que trois États membres africains. En 1960, 17 autres États d'Afrique se joignaient à eux, et en 1964, les États du continent avaient adhéré à l'Organisation. Ces chiffres dénotent la vigueur et la rapidité de la décolonisation, et illustrent l'enjeu que celle-ci représentait pour l'UNESCO.

Le processus de décolonisation a marqué une étape décisive de l'histoire de l'UNESCO ; il a exercé un impact non seulement sur la composition de l'Organisation et de ses organes directeurs, mais aussi sur ses orientations stratégiques, ses programmes et ses projets. L'élection d'Amadou Mahtar M'Bow, du Sénégal, au poste de directeur général en 1974, et sa réélection en 1980 peuvent être considérées comme l'un des points culminants de cette évolution. L'importante participation de l'UNESCO au programme d'assistance technique des Nations Unies, et l'accent placé sur les activités et les projets éducatifs en Afrique et dans d'autres régions du monde en développement au cours des années 1960 et 1970, pourraient être considérés comme attestant un infléchissement des préoccupations centrales de l'Organisation en direction du développement.

Quel impact le processus de décolonisation et de libération du régime colonial intervenu au cours des années 1950 et 1960 a-t-il eu sur les activités de l'UNESCO et les relations des différentes puissances au sein de l'Organisation, et quelles en ont été les incidences sur les activités

ultérieures de l'Organisation ? Dans quelle mesure peut-on affirmer que la perspective de la décolonisation faisait partie de la vision de l'UNESCO dès sa création et qu'elle est donc contenue dans les documents fondateurs de l'Organisation, et en particulier dans l'Acte constitutif de 1945 ?

Différents modes de décolonisation, répondant à différents types de colonisation, devraient être pris en considération. Ce domaine de recherche devrait donner lieu à des études comparatives et thématiques concernant l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie ainsi que les pays colonisateurs d'Europe.

6. Parmi les sujets de recherche relevant des deux grands thèmes ci-dessus on pourrait citer les exemples suivants :

- *le NOMIC - les enjeux politiques ;*
- *la notion de patrimoine dans le contexte de la décolonisation ;*
- *l'UNESCO et l'éducation en Afrique, 1960-1969 ;*
- *l'UNESCO, la lutte contre le racisme et la décolonisation ;*
- *les stratégies et les actions de l'UNESCO dans le domaine du genre et de l'éducation en tant qu'instrument du développement : perspectives historiques ;*
- *l'UNESCO et les droits de l'homme, 1946-1989 ;*
- *l'UNESCO et la question de Palestine ;*
- *l'UNESCO et la guerre de Corée ;*
- *la participation de l'UNESCO à la reconstruction de l'Allemagne et du Japon après la Seconde Guerre mondiale ;*
- *l'action de l'UNESCO en faveur de la compréhension mutuelle des cultures et des civilisations au regard du processus de décolonisation et de la guerre froide ;*
- *les instituts et bureaux hors Siège de l'UNESCO considérés dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation (vaste sujet, qui pourrait aisément être subdivisé) ;*
- *les relations Est-Ouest et Nord-Sud ;*
- *le rôle de trait d'union joué par les programmes intergouvernementaux de l'UNESCO (COI, DHI/PHI, MAB, PGI).*

Il serait particulièrement intéressant d'examiner des questions dans lesquelles et la guerre froide et la décolonisation jouent un rôle. On peut citer comme exemples de sujets de ce genre le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) et un certain nombre de questions politiques et culturelles sensibles relatives à Israël et à la Palestine. La conduite de projets de recherche centrés sur le rôle spécifique joué par les ONG et d'autres segments de la société civile qui travaillent avec l'UNESCO pourrait également être encouragée.

7. Autre aspect à éclaircir, celui de la détermination des résultats escomptés, c'est-à-dire des résultats que le Comité souhaite obtenir. Le Secrétariat de l'UNESCO suggère les actions et phases opérationnelles suivantes :

- création d'un site Web du projet Histoire de l'UNESCO, appelé à devenir un site interactif reliant les chercheurs qui s'intéressent aux différents aspects de l'histoire de l'UNESCO. Comme on le verra au cours de la présentation qui aura lieu à la réunion du 23 février, de premières dispositions ont été prises dans ce sens : un site Web a été créé, et des listes provisoires des travaux de recherche en cours et déjà réalisés existent et sont disponibles en ligne. Toutefois, ce site Web devrait être grandement étoffé. L'UNESCO s'engage à y travailler et suggère qu'une partie des contributions au Compte spécial pour le projet Histoire de l'UNESCO soit utilisée à cette fin ;
- le lancement public des deux grands domaines de recherche, appuyé par des exemples de projets de recherche spécifiques. L'UNESCO s'engage à organiser, probablement en 2008 et 2009, des conférences autour des grands thèmes de recherche sélectionnés. Ces conférences devraient réunir, en particulier, des étudiants de doctorat et des chercheurs qui se sont attachés à l'étude des travaux existants dans les principaux domaines choisis. Les fonds nécessaires seront prélevés sur le Compte spécial ; des crédits de l'UNESCO viendront s'y ajouter si nécessaire ;
- un soutien spécifique à des publications et autres activités de diffusion faisant suite aux deux conférences envisagées. Les fonds requis proviendront du Compte spécial, avec un complément de l'UNESCO si nécessaire.

L'objectif général et le résultat final souhaité sont de contribuer à la rédaction d'histoires générales de l'UNESCO. Autre résultat escompté : la création de réseaux de spécialistes et de chercheurs qui s'intéressent à l'UNESCO et à son histoire.

8. Pour donner suite aux décisions prises par le Comité le 23 février, le Secrétariat de l'UNESCO pourrait organiser une réunion d'information à l'intention des délégations permanentes, dont le but serait de leur exposer les activités prévues et de solliciter des contributions au Compte spécial.

Le Comité devrait continuer de jouer son rôle directeur sur le plan intellectuel en concevant les programmes de recherche, en supervisant l'organisation des conférences thématiques et en définissant les priorités.

9. En conséquence de ce qui précède, il est suggéré qu'à sa réunion du 23 février, le Comité, plutôt que de débattre des propositions spécifiques communiquées par certains de ses membres, s'attache à établir le programme général et les priorités de la recherche. Il va sans dire que, si des membres du Comité souhaitent approfondir de leur propre chef des propositions qui ne font pas partie des principaux domaines de recherche sélectionnés par le Comité, leur initiative sera la bienvenue. Bien entendu, d'autres projets de recherche spécifiques pourront venir se rattacher aux grands thèmes de recherche. Dans son esprit, le projet Histoire de l'UNESCO vise à encourager des approches diverses, des histoires multiples, par opposition à une histoire unique. Le Comité devra, et c'est là toute la difficulté de sa tâche, exercer un impact appréciable et obtenir des effets réels à l'aide de ressources limitées. Dans la poursuite de son activité, il devra chercher des solutions à un certain nombre de questions de logistique, y compris celles du travail de son Secrétariat. À ce stade et au cours de cette réunion, le Comité peut faire entrer le projet Histoire de l'UNESCO dans sa phase opérationnelle en arrêtant la stratégie de recherche, après étude des propositions contenues dans le présent document.

Jens Boel
19 février 2007

Comité scientifique international du projet Histoire de l'UNESCO
Rapport de la première réunion (vendredi 30 juin 2006)

La réunion a eu lieu au Siège de l'UNESCO. Tous les membres du Comité¹ et trois des quatre observateurs officiels² y ont assisté.

Ouverture³

M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, a souhaité la bienvenue aux membres et observateurs du Comité. Il a rappelé que cet organe consultatif, formé de 11 spécialistes reconnus de l'histoire des relations internationales et des disciplines connexes, et appartenant à différentes régions du monde, a été créé au lendemain du Colloque international sur l'histoire de l'UNESCO, organisé en novembre 2005 pour marquer les célébrations du 60^e anniversaire, en vue de diriger et de superviser la mise en œuvre du projet Histoire de l'UNESCO (CL/3710) lancé en avril 2004.

L'objet de ce projet est d'examiner la place de l'Organisation dans la sphère des relations internationales, de mettre en chantier toute une gamme d'études sur l'action de l'Organisation et son impact, et d'encourager la réflexion historique sur les orientations, activités et réalisations passées de l'UNESCO. Le Comité scientifique sera appelé à prendre ou à encourager l'adoption de toutes les mesures appropriées à cet effet - attribution d'allocations d'études ou appui à la publication d'ouvrages, de monographies et de brochures sur l'histoire de l'UNESCO, par exemple.

« L'un des objectifs primordiaux du projet Histoire de l'UNESCO est d'encourager des perceptions différentes de l'histoire de l'Organisation et de favoriser la réflexion sur les modalités et les motifs des relations que l'Organisation a entretenues, au fil du temps, avec tant d'acteurs et de partenaires différents. Quelle qu'en soit la conception, l'histoire de l'UNESCO devra faire appel à des sources diverses. Il lui faudra également dépasser le cadre institutionnel et examiner les nombreux niveaux et les nombreuses formes de l'action de l'Organisation », a souligné M. Matsuura dans son allocution d'ouverture.

M. Matsuura a ensuite exprimé l'espoir qu'« au cours des quelques années qui viennent, l'UNESCO parviendra à développer plus avant son travail dans les sciences historiques ». « Comme je l'ai déjà indiqué, notre succès à cet égard est indispensable à l'accomplissement de cette mission d'ensemble de l'UNESCO qui consiste à promouvoir le développement de l'échange et du dialogue interculturels. Pour citer le titre éloquent que Roger-Pol Droit a donné à l'histoire intellectuelle des soixante premières années de la vie de l'Organisation parue dernièrement, l'Histoire est celle d'une « humanité toujours à construire ».

¹ M. Robert Frank (France), M. Ilya V. Gaiduk (Russie), M. Mohieddine Hadhri (Tunisie), M. Akira Iriye (Japon), M. José Paradiso (Argentine), Mme Emma Rothschild (Royaume-Uni), M. Jean-François Sirinelli (France), Mme Glenda Sluga (Australie), Mme Romila Thapar (Inde), M. Ibrahima Thioub (Sénégal), M. Thomas G. Weiss (États-Unis d'Amérique).

² M. Ali Kazancigil (CISS), M. Georges Kutukdjian (AFU, Club Histoire), M. Luca Scarantino (CIPSH). Le quatrième observateur officiel, celui de l'ICSU, s'était fait excuser. Le Secrétariat était représenté par : Mme Françoise Rivière, ADG/CLT, M. Philippe Ratte, coordonnateur du 60^e anniversaire de l'UNESCO et M. Jens Boel, coordonnateur du projet Histoire de l'UNESCO.

³ Ce bref rappel des observations d'ouverture de M. Matsuura est une version légèrement toilettée d'un « Flash info » diffusé par la Porte-parole du Directeur général immédiatement après la réunion.

Si le projet Histoire de l'UNESCO peut faciliter ce processus - et contribuer à inculquer à l'humanité les principes de tolérance, de respect et de compréhension - alors nous aurons sensiblement progressé dans nos efforts en faveur de la paix. Non contents de faciliter la recherche sur l'histoire de l'UNESCO, nous écrirons une page de cette histoire » a-t-il ajouté.

M. Matsuura a saisi cette occasion pour informer les membres du Comité de la décision qu'il avait prise dernièrement de lancer l'initiative « Archives orales » de l'UNESCO, fondée sur la collecte d'entretiens avec d'anciens membres du personnel et des personnalités étroitement associées à l'œuvre de l'Organisation. Il a également évoqué sa décision d'ouvrir à la recherche les dossiers de correspondance de l'UNESCO au terme de 20 ans, au lieu des 30 années actuellement nécessaires, afin de faciliter le travail des chercheurs et du public intéressé.

Remarques liminaires

Mme Françoise Rivière, sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture, a rappelé les principales conclusions du colloque organisé en novembre 2005. L'objet du projet Histoire de l'UNESCO est non pas d'écrire une histoire officielle mais d'encourager la rédaction d'histoires différentes, illustrant comment les actions et les orientations de l'UNESCO ont été perçues dans les différentes régions du monde et par les différents organismes, groupes et particuliers avec lesquels l'UNESCO coopère. Le colloque d'histoire est une des bases de ce travail ; les actes en seront publiés prochainement. Le but est donc de favoriser la rédaction d'histoires multiples et décentralisées de l'UNESCO. Le Comité supervisera et dirigera le processus jusqu'en 2010, année où les premiers résultats du projet seront présentés. Il sera alors décidé si le projet doit se poursuivre au-delà de 2010, et sous quelle forme.

Pour conclure, Mme Rivière a énuméré trois questions à examiner pendant la réunion en cours :

- Qu'est-ce exactement que le Comité se propose de réaliser d'ici à 2010 ?
- Quel rôle l'UNESCO devrait-elle jouer à cet égard ?
- Quel devrait être le rôle spécifique du Comité ?

Élection du Président

M. le professeur Jean-François Sirinelli a été élu premier Président du Comité.

Les objectifs du projet et les rôles de l'UNESCO et du Comité

Au cours de la réunion⁴ les débats ont été centrés sur les objectifs du projet Histoire de l'UNESCO et sur les méthodes de travail. Comme il s'agissait de la toute première réunion du Comité, celui-ci s'est employé avant tout à examiner les idées, observations et approches pertinentes. Les échanges ont été fertiles et il est à espérer que la synthèse ci-après en reflète la richesse.

Résultats escomptés

L'objectif primordial du projet est de faire que l'histoire de l'UNESCO prenne place parmi les sujets couramment étudiés par les historiens et autres chercheurs, autrement dit d'obtenir que la recherche relative à l'UNESCO fasse partie intégrante de la recherche historique. Pour reprendre les termes de l'un des membres du Comité, celui-ci devrait idéalement être parvenu en 2010 à se rendre inutile.

⁴ Le compte rendu succinct de la réunion figure en annexe au présent rapport.

Le Comité ne produira pas un seul et unique ouvrage exposant une vision commune, une publication sur l'histoire de l'UNESCO rédigée par ses membres ou commandée par lui. Il encouragera, tout au contraire, la rédaction d'histoires différentes et véritablement transnationales. Ces histoires devraient répondre à des approches multiples, faire intervenir de nombreux acteurs non étatiques et recourir à quantité de sortes de sources différentes, y compris l'histoire orale.

Différentes voies pourront être suivies pour atteindre ces objectifs. Parmi celles qui ont été suggérées figurent la réalisation d'une collection d'essais, l'élaboration d'un guide ou d'un manuel sur l'histoire de l'UNESCO et la publication d'une série de monographies consacrées à des thèmes choisis par le Comité.

Le rôle de l'UNESCO

Le Comité note que le financement du projet doit être extrabudgétaire, c'est-à-dire provenir de contributions volontaires émanant de pays, de fondations, d'associations ou de particuliers. L'UNESCO devrait jouer un rôle dans la promotion du projet et la mobilisation du soutien en sa faveur. Dans cette perspective, l'Organisation devrait soumettre des propositions de projet aux États membres et à d'autres donateurs potentiels dès que ces projets ont été clairement définis par le Comité.

Le Comité est convenu à l'unanimité que l'une des premières priorités devrait être d'établir des listes ou des descriptions succinctes des travaux de recherche disponibles, qu'ils soient en cours ou terminés ; le premier avant-projet en sera établi par le Secrétariat (Archives de l'UNESCO) et les membres et observateurs y apporteront les compléments voulus. Ces listes devraient être mises à jour de manière continue par le Service des archives de l'UNESCO, dans le cadre du rôle joué par l'Organisation en tant que centre d'échange d'information. Outre qu'il fournirait des renseignements sur la recherche, ce travail faciliterait les contacts entre spécialistes et leur mise en réseau.

L'UNESCO mènera à bien son initiative d'archives orales (ou activité d'histoire orale) au bénéfice des chercheurs existants et à venir. Cette activité devrait en principe être conduite de manière à pouvoir servir de modèle à d'autres organisations internationales, du système des Nations Unies en particulier.

Dès que possible, l'UNESCO publiera, en anglais et en français, les actes du colloque international « 60 ans d'histoire de l'UNESCO », tenu en novembre 2005.

Le rôle du Comité

Le mandat du Comité est énoncé dans les Statuts. Il en ressort que celui-ci a principalement pour rôle de fournir des orientations et un soutien intellectuels au projet Histoire de l'UNESCO. Plus précisément, il s'agira de mobiliser des réseaux scientifiques existants ou à créer qui puissent contribuer au projet. Le Comité pourrait sélectionner un petit nombre de domaines de recherche qui donneraient lieu à des études de cas ou des projets pilotes. Un certain nombre de sujets de recherche ont été proposés (voir plus loin, page 11).

Tous les membres du Comité ont été invités à communiquer leurs propositions, qui seront ensuite portées à la connaissance des autres membres et des observateurs. Les décisions devraient être prises à la prochaine réunion sur la base de ces propositions détaillées et des documents de travail. Les deux premières propositions ont été présentées par Thomas Weiss - « Décolonisation et patrimoine mondial : les grandes idées changent-elles quelque chose sur le terrain ? » - et par Mohieddine Hadhri - « L'UNESCO et le monde arabe ». (Ces deux propositions sont jointes au présent document.)

Le Comité peut également décider de créer un « fonds pour allocations d'études sur l'histoire de l'UNESCO » comme le suggère Glenda Sluga (dont la proposition est également jointe). Le rôle du Comité consisterait alors à « surveiller la sélection des étudiants qui remplissent les conditions requises, ainsi que l'attribution des allocations d'études ».

Les membres du Comité sont invités à réfléchir aux orientations de la recherche qu'il conviendrait d'encourager plus particulièrement, et à faire des suggestions à ce propos. Ils devraient en outre tirer parti des réseaux scientifiques dont ils font partie pour promouvoir des projets de recherche de ce genre. Ils contribueront à l'élaboration de documents de travail sur tous les aspects du projet Histoire de l'UNESCO, y compris les questions du financement, des partenariats et des patronages.

Actions de suivi

Le Comité est d'avis que son soutien à la recherche historique relative à l'UNESCO ne devrait pas être totalement ouvert : il ne s'agit pas de laisser entendre que n'importe quel travail de recherche peut être financé. Il ne faut pas essayer de faire trop de choses en même temps, en diversifiant les efforts à l'excès. Ceux-ci doivent au contraire être centrés sur un certain nombre de thèmes et de priorités sélectionnés et spécifiques.

En conséquence il est suggéré, pour ce qui est de la démarche à suivre, que le Comité choisisse d'abord un nombre limité de projets pilotes à mener. Les membres du Comité sont invités à communiquer leurs propositions, comme Tom Weiss et Mohieddine Hadhri l'ont déjà fait, et à formuler des observations sur les suggestions les uns des autres. De même, les idées, propositions et commentaires des observateurs seront les bienvenus. Nous vous saurions gré de nous faire parvenir vos propositions avant le 15 janvier 2007. À partir de ces textes et observations, des propositions de synthèse seront communiquées à tous les membres et observateurs en vue de décisions à prendre à la prochaine réunion. Ensuite, les projets sélectionnés devraient recevoir l'appellation « projet Histoire de l'UNESCO » et des fonds devraient être recherchés.

L'étape suivante consisterait à encourager les recherches sur les thèmes pilotes sélectionnés. Cela pourrait se faire grâce aux réseaux et autres moyens de contacter les étudiants et chercheurs susceptibles d'être intéressés, partout dans le monde. Les encouragements pourraient prendre la forme d'allocations d'études et de chaires UNESCO ; en plus des thèses et autres travaux de recherche qui devraient découler de ces initiatives, le Comité pourrait prévoir la publication d'une série de monographies.

Une des conditions à remplir à cet égard serait d'assurer un contrôle de la qualité approprié, grâce à des examens collégiaux ; le Comité pourrait décider de limiter à cinq le nombre des thèmes ou des projets pilotes, et de constituer pour chaque thème un sous-groupe de trois chercheurs (qui ne seraient pas nécessairement des membres du Comité). Dès à présent, les membres et observateurs du Comité pourraient indiquer les noms d'éditeurs avec lesquels nous devrions envisager de nous mettre en rapport, étant entendu que tout contact en bonne et due forme devra à l'évidence attendre que les thèmes pilotes aient été choisis.

Synthèse des idées et des suggestions

Objectifs et nature du projet

L'objectif du projet est d'assurer la pleine intégration de l'histoire de l'UNESCO à l'historiographie. Le projet doit avoir valeur de modèle, du point de vue de ses orientations, de sa méthodologie et du recours à la technologie. L'idée d'ensemble est d'encourager la recherche historique relative à l'UNESCO. Le projet explorera différentes méthodes historiographiques, multipliera les approches et croisera les sources - sources orales et écrites et différents types d'archives, par exemple. Il serait important également de repérer les acteurs non étatiques et de cerner le rôle qu'ils ont joué. Dans le cadre de cette réflexion, l'UNESCO pourrait être perçue comme ayant trois composantes : l'institution inter-États, le Secrétariat et « les autres parties informées ». Pour ce qui est des processus, le projet devrait prendre en compte au moins trois dimensions : le centre, les régions et les relations entre le centre et les régions. Dans une réflexion méthodologique élargie, relative à la participation des personnes et de la société civile, il faudrait « éviter de voir des organisations comme l'UNESCO comme des espèces de blocs monolithiques ».

Il serait intéressant, en particulier, d'étudier le rôle de l'UNESCO en tant que « caisse de résonance des idées ». Le projet doit être mis en relation avec d'autres entreprises plus vastes, tel le projet « Histoire intellectuelle des Nations Unies », et avec des sources d'information relatives à l'histoire orale, comme l'Association internationale d'histoire orale. Très concrètement, il serait possible de relier le projet à l'idée lancée récemment de l'élaboration d'une histoire de la Méditerranée. Parmi les difficultés d'ordre général à surmonter figurent la reformulation du lien entre passé et avenir et, pour ce qui est de la méthodologie, la nécessité d'éviter un relativisme extrême (« Il faut de la relativité mais pas de relativisme »).

Il faudrait donc qu'au terme de cette entreprise, les « histoires de l'UNESCO » soient considérées comme un sujet important et pertinent. En cours de route, il serait intéressant d'examiner comment les grandes idées ont été traduites et mises en pratique « sur le terrain ». Le Comité pourrait s'employer tout particulièrement à choisir des thèmes pour lesquels il existe des acteurs homologues et à rapprocher et allier les perspectives - en prenant, par exemple, la perspective des colonisés et celle des colonisateurs, et considérant ces thèmes sous l'angle d'un face à face.

Le rôle du Comité

Le rôle du Comité devrait consister à « faire faire ». Son but ultime devrait être de se rendre inutile (en atteignant l'objectif susmentionné qui consiste à intégrer pleinement l'histoire de l'UNESCO à l'historiographie). Le Comité devrait s'intéresser beaucoup plus à la méthodologie et aux orientations qu'aux publications et à leur mise au point. Dans le même temps, il pourrait éventuellement exercer une sorte de contrôle de la qualité sur certaines activités du projet Histoire de l'UNESCO.

En ce qui concerne les méthodes de travail, chaque membre du Comité devrait accepter d'être le point focal (« le fer de lance ») d'un ou deux réseaux.

Cadre et organisation

L'une des questions d'organisation qui mérite réflexion est celle de savoir si le fait que le secrétariat du projet soit assuré par l'UNESCO crée une dépendance institutionnelle pouvant constituer une contrainte pour le projet. Dans l'affirmative, comment le Comité devrait-il réagir à

cet état de choses et quelles en seraient les conséquences pour ce qui est de l'organisation pratique du projet ?

L'avancement du projet devrait faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours, qui pourrait être menée en 2008. Plusieurs membres du Comité ont souligné que le projet ne pourrait en aucun cas être achevé en 2010 mais qu'à cette date, les premiers résultats pourraient être présentés et faire l'objet d'une appréciation. On pourrait alors décider de l'avenir du projet.

Il serait utile de créer et d'attribuer au Comité une appellation (un label) que ses membres pourraient utiliser lorsqu'ils agissent en son nom.

De l'avis du Comité, une démarche réaliste et efficace pourrait consister à lancer un ou plusieurs projets pilotes en choisissant un ou quelques thèmes, puis à chercher des financements, et à évaluer les résultats provisoires six mois ou un an plus tard.

Questions clés

L'une des principales préoccupations manifestées par le Comité pourrait s'exprimer ainsi : « Nous ne connaissons pas le montant du budget et ne savons pas d'où viendra l'argent ». L'idée mentionnée plus haut du lancement de projets pilotes pour lesquels un financement serait recherché ensuite constitue un élément de réponse à cette question. L'incertitude quant au budget demeure, mais le Comité convient que l'approche la plus réaliste consiste à définir d'abord des projets et des activités puis à solliciter les fonds. À cet égard, des préoccupations éthiques concernant la responsabilité des professeurs d'université quant au choix des sujets de recherche de leurs étudiants ont également été exprimées. Comment pourrions-nous encourager des étudiants à s'engager, pour leurs travaux de recherche, dans une voie qui pourrait se révéler être dénuée de perspectives de carrière ?

La question fondamentale des réalisations que le Comité se propose d'obtenir d'ici à 2010 a été débattue de manière approfondie ; on trouvera une partie de la réponse à la page 10, dans la section intitulée « Que faudrait-il faire et qui devrait-il le faire ? » Toutefois, le Comité n'est pas parvenu à apporter une réponse définitive à cette question. Un certain nombre de questions connexes ont été posées, telles que les suivantes : Quel est l'objectif final ? Quel est le produit final ? Un livre ? Une collection de livres ? Une suite de monographies ? Une collection d'essais ?

Autre interrogation essentielle, celle qui a trait au risque de dispersion. « Comment éviter la dispersion et les histoires parallèles qui ne se rejoignent pas ? » Même si le projet se veut, et doit être, ouvert et favorable à la diversité, le danger d'un manque total de cohérence existe. Un équilibre entre les extrêmes doit être trouvé.

À propos du rôle spécifique du Comité, celui-ci a réfléchi à la nature des réseaux que lui-même ou ses membres devraient créer ou utiliser pour la mise en œuvre du projet. Dans la même optique, le Comité s'est demandé comment il pourrait procéder à des examens collégiaux ou à des contrôles de la qualité. Certains ont dit craindre que les membres du Comité se trouvent placés dans une situation ambiguë en raison des nombreux rôles différents, et éventuellement contradictoires, qu'ils pourraient être appelés à exercer.

Que faudrait-il faire et qui devrait-il le faire ?

Une des conclusions claires et sans ambiguïté de la réunion a été que l'établissement de listes des travaux de recherche pertinent en cours et achevés, avait un caractère essentiel. Le Service des archives de l'UNESCO établira de premières listes provisoires, auxquelles les membres et observateurs du Comité apporteront des compléments. Le Service des archives de l'UNESCO et

l'AAFU devraient également veiller à ce que l'activité relative aux archives orales soit d'un haut niveau.

Les membres du Comité et le Service des archives de l'UNESCO s'emploieront à identifier les sources pertinentes disponibles dans les archives des différents pays. Cela pourrait éventuellement prendre la forme d'une version mise à jour et augmentée du « Guide to the archives of intergovernmental organizations », publié par l'UNESCO en 1999. Le Service des archives de l'UNESCO prendra l'initiative de la description et de l'élaboration de ce projet spécifique.

Les membres du Comité identifieront, créeront et utiliseront des réseaux appropriés aux fins du projet. Les membres et/ou chercheurs qui font partie d'un réseau pourraient organiser des cours et des formations sur des questions apparentées. Les membres du Comité pourraient également jouer un rôle important en faisant largement connaître le projet. L'un des grands enjeux est d'« élever la valeur d'investissement du sujet UNESCO à la bourse des carrières ». La création d'allocations d'études serait un des moyens d'action envisageables.

Lorsque le Comité aura arrêté les projets à mettre en chantier, le Secrétariat préparera une ou plusieurs réunions avec les États membres de l'UNESCO pour tenter d'obtenir les financements nécessaires.

Parmi les propositions concrètes d'activités futures qui ont été formulées figure l'organisation d'ateliers et de séminaires, pour lesquels il conviendrait d'étudier notamment la possibilité d'utiliser le Centre Rockefeller de Bellagio (Italie).

Il faudrait s'attacher à préparer la création de chaires UNESCO, comme cela a déjà été suggéré dans la lettre circulaire de lancement du projet Histoire de l'UNESCO. On pourrait s'inspirer non seulement du réseau de chaires UNESCO mais aussi des chaires Jean Monnet.

Bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise à cette réunion quant au résultat précisément escompté du projet, plusieurs membres du Comité ont soutenu les idées suivantes : « il faut une histoire politique de l'UNESCO ainsi qu'une histoire intellectuelle ; il faudrait également un manuel (« handbook ») de l'histoire de l'UNESCO, une synthèse ». L'idée de publier une collection de monographies a également été exprimée.

En 2010, les résultats provisoires du projet seront présentés à un congrès du Comité international des sciences historiques qui doit avoir lieu à Amsterdam (Pays-Bas).

Thèmes proposés

Un des thèmes primordiaux pourrait se rattacher à la question suivante : « **Si l'UNESCO n'avait pas existé du tout, le monde serait-il le même ?** ». Si la réponse est négative, qu'est-ce que la présence de l'UNESCO a changé dans le monde ? Beaucoup d'autres thèmes spécifiques ont été suggérés au cours de la réunion ; on peut citer notamment les suivants :

- L'UNESCO et l'Histoire (l'historique de la conscience de l'histoire et de l'intérêt porté par les historiens à l'UNESCO). L'historiographie de l'UNESCO (l'évolution des manières dont les différentes histoires de l'UNESCO ont été conçues et écrites à partir de l'Histoire de l'humanité).
- L'idée de l'avenir à l'UNESCO - « l'histoire de la perception du futur ».
- La perception que l'on a de l'UNESCO à travers le monde, l'image de l'Organisation.

- L'auto-perception de l'UNESCO et l'évolution de cette (ou de ces) auto-perception(s)
- Dialogues/conflits entre les civilisations - les apports et les échecs de l'UNESCO. L'histoire de ces actions tendant à la « compréhension mutuelle ».
- L'élaboration, la légitimité et la pertinence du concept controversé de « civilisations ». Comment l'UNESCO a-t-elle agi et réagi ?
- La multiplication des approches régionales. Exemple : l'UNESCO et le monde arabe.
- Identification et étude des « grands moments de l'histoire de l'UNESCO ».
- Comment l'UNESCO a-t-elle remis en question les conceptions traditionnelles de la société et de la culture ainsi que du monde dans lequel nous vivons ?
- Comment l'UNESCO a-t-elle encouragé de nouveaux modes de pensée ?
- La notion de patrimoine a-t-elle pour effet de créer ou d'inventer la tradition ?
- L'UNESCO et les modes de décolonisation.
- La culture, la science, la communication et l'éducation en tant que moyens de cautionner le nationalisme ou d'y faire face.
- Histoire politique et histoire intellectuelle.

Activités connexes

Une des retombées du projet pourrait être le renforcement de la formation des historiens dans les pays en développement.

Le Comité a apporté son soutien moral à l'idée émise par le Conseil international des archives de mener une étude de son histoire à l'occasion son 60^e anniversaire, qui sera célébré prochainement. Le Conseil a été créé par l'UNESCO en 1948.

La prochaine étape

Nous vous prions de trouver ci-après quelques indications quant aux actions futures proposées, qui se fondent sur ce compte rendu succinct de la première réunion du Comité, tenue le 30 juin 2006.

Au début de décembre 2006, deux propositions concernant deux thèmes éventuels avaient été reçues ; elles émanaient, l'une, de Thomas Weiss (Décolonisation et patrimoine culturel) et l'autre de Mohieddine Hadhri (L'UNESCO et le monde arabe). De plus, Glenda Sluga avait fait parvenir une proposition relative aux allocations d'étude.

Vous êtes invités à nous faire parvenir vos propres propositions en vue d'un ou de plusieurs projet pilotes et/ou vos observations sur les suggestions susmentionnées. Chaque proposition doit contenir au moins les informations suivantes : objectif, sujet, période traitée, champ géographique, types de sources, approches suggérées, méthodologie et méthodes de travail, explication de la portée du thème, chronologie, répartition du budget, rôle éventuel des membres du Comité et/ou des réseaux apparentés dans la réalisation du projet.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous vous saurions gré de nous faire parvenir vos propositions et observations avant le 15 janvier 2007. Sur la base de ces propositions, des documents de travail en vue de la prochaine réunion seront élaborés et diffusés avant la fin de janvier 2007.

Le Service des archives de l'UNESCO a établi une liste provisoire des travaux de recherche déjà consacrés à l'histoire de l'UNESCO (et en particulier de ceux qui ont été déposés dans ce service), ainsi qu'une liste des travaux en cours. Nous nous employons à mettre à disposition une base mondiale de données sur les publications consacrées à l'UNESCO, base dont la constitution a été interrompue en 1984 mais qui contient plusieurs milliers de références pertinentes. Vous êtes invités à ajouter des titres aux listes jointes, dans lesquelles il ne faut voir qu'un modeste début ; elles sont à l'évidence très loin d'être complètes.

Trois ouvrages relatifs à l'histoire de l'UNESCO ont été publiés par l'Organisation ces quelques dernières semaines : « *60 women contributing to the 60 years of UNESCO* » (la version française sera publiée au début de 2007), « *L'UNESCO raconté par ses anciens* » (la version anglaise paraîtra sous peu) et « *60 Years of Science at UNESCO, 1945-2005* ». Ces publications vous parviendront par courrier. Les actes du colloque consacré à l'histoire de l'UNESCO n'ont pas encore paru mais ils vous seront bien entendu adressés dès leur publication.

Pour permettre d'aller de l'avant aussi rapidement que possible, la date de la prochaine réunion est maintenue au 23 février 2007. Il s'agira alors principalement pour le Comité d'approuver un certain nombre d'activités et de projets pilotes pour lesquels il sera ensuite possible de collecter des fonds.

Jens Boel
Secrétaire du Comité scientifique
international du projet Histoire de l'UNESCO